

Question écrite de M. Roberto Broggin, du 9 avril 2003: «Prix au mètre carré de la location des arcades à la rue des Étuves».

1. Quel sera le futur état locatif des arcades de la rue des Étuves appartenant à la Ville de Genève?
2. A quel type d'activités ces arcades sont-elles destinées?
3. Les commerçants actuels pourront-ils être maintenus dans cette rue à vocation populaire et historiquement gouailleuse?